



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4097

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthélémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagonne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4097**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La gestion des effectifs et de la masse salariale s'effectue par centre de responsabilité, dans le cadre d'une répartition des crédits budgétaires annuellement ouverts par le Conseil de communauté pour être consacrés aux politiques de ressources humaines. Une enveloppe fédérale est néanmoins réservée afin de faire face, notamment, aux ajustements d'effectifs qui s'avèrent nécessaires pour garantir la qualité et la continuité du service public.

1° - Créations d'emplois financés dans le cadre budgétaire fixé par le Conseil de communauté (masse salariale constante)

Politique de maintien dans l'emploi : démarche de requalification professionnelle

La démarche de requalification professionnelle vise à maintenir dans l'emploi les agents qui, le plus souvent pour des raisons médicales, rencontrent des limitations d'activités dans l'exercice de leur métier initial.

Les emplois qu'il est envisagé de créer dans le cadre de ce dispositif doivent permettre l'accueil des personnels qui en bénéficieront, pour être repositionnés sur de nouveaux métiers. Il s'agit en quelque sorte d'emplois passerelle, réservés au dispositif de maintien dans l'emploi piloté au niveau fédéral.

Avec l'augmentation des effectifs placés en requalification et pour poursuivre efficacement cette démarche, il est proposé la création de 6 emplois de catégorie C :

- un emploi à la direction de la planification et des politiques d'agglomération (DGDU), dans le cadre d'emplois des adjoints techniques, pour assurer les missions d'aide-dessinateur,
- un emploi à la direction de l'habitat et du développement solidaire urbain (DGDU), dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs, auquel seraient confiées les missions de chargé de gestion des logements,
- un emploi à la direction des ressources humaines (DGR), dans le cadre d'emplois des adjoints techniques, pour assurer les missions d'assistant administratif et social,
- un emploi à la direction de la propreté, dans le cadre d'emplois des adjoints techniques, pour assurer les missions de patrouilleur,
- 2 emplois à la direction de la voirie, le premier, au sein du service voirie territoriale de proximité, dans le cadre d'emplois des adjoints techniques, pour assurer les missions d'aide surveillant de travaux tranchées (déclarations de projets de travaux -DT-/déclarations d'intention de commencement de travaux -DICT-) ; le second, au sein de l'unité laboratoire du service qualité voirie, dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise, et auquel seraient confiées les missions d'opérateur essais. Ce dernier emploi s'inscrit dans le projet de réorganisation du service voirie qualité présenté lors du comité technique paritaire du 4 juillet 2013.

2° - Créations d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Délégation générale aux ressources

Projet de service de la direction des affaires juridiques et de la commande publique (DAJCP)

La réorganisation du service de la commande publique a été présentée lors du comité technique paritaire du 20 juin 2013.

L'évolution de certaines missions nécessite la création d'un emploi de catégorie A du cadre d'emplois des attachés par suppression d'un emploi du cadre d'emplois des rédacteurs et la création d'un emploi de catégorie B du cadre d'emplois des rédacteurs par suppression d'un emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Direction générale

Direction de la propreté : gestion en régie des espaces publics de Confluence

Lors du comité technique paritaire du 4 juillet 2013 a été présenté le bilan de la gestion d'un espace complexe en régie (Confluence à Lyon 2°) et les propositions d'évolution.

Il est demandé la création d'un emploi de catégorie B du cadre d'emplois des techniciens par suppression d'un emploi du cadre d'emplois des agents de maîtrise pour assurer des missions de responsable de territoire.

Evolution du service des tunnels de la direction de la voirie

Le service des tunnels assure la gestion de 5 ouvrages en régie directe, dont le tunnel de Fourvière et le tunnel de la Croix-Rousse qui sera doté, dès la rentrée prochaine, d'une gaine de sécurité qui sera exploitée en "mode doux". 3 ouvrages supplémentaires (Voûte ouest de Perrache, tunnel de la rue Terme, tunnel des Tchécoslovaques) entreront dans le périmètre du service des tunnels dès la rentrée prochaine. Ils devront répondre à des normes spécifiques en matière de sécurité.

Compte tenu de la spécificité du tunnel sous Fourvière identifié comme un "opérateur d'importance vitale" par les services de l'Etat, mais aussi du nouveau tunnel de la Croix-Rousse, les enjeux sécuritaires pour les usagers, le personnel de maintenance ainsi que les entreprises extérieures sont très importants.

Afin d'assurer ces missions, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A du cadre d'emplois des ingénieurs par suppression d'un emploi du cadre d'emplois des techniciens.

3° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

A l'occasion des recrutements, les profils de postes sont revus lors de l'établissement du cahier des charges et il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Délégation générale aux ressources

Direction de la logistique et des bâtiments (DLB)

La cellule administrative de l'unité logistique véhicules légers nécessite d'être renforcée pour assurer des missions de secrétariat et de gestion comptable. Il est demandé la transformation d'un emploi d'adjoint technique dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Direction générale

Direction de la propreté

Transformation d'un emploi d'adjoint technique dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs pour mise en conformité du grade et de l'emploi.

4° - Maintien d'une activité accessoire

Une activité accessoire relative à des prestations intellectuelles a été créée par la délibération n° 2012-3283 du Conseil du 8 octobre 2012.

La nécessité de ces prestations étant toujours présente, il est proposé de maintenir une activité accessoire au sens du décret n° 2007-658 du 2 mai 2007, pour une durée de 2 ans, moyennant une rémunération forfaitaire horaire de 18,40 € brute pour un temps de travail maximal de 75 heures par mois ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve les créations d'emplois à masse salariale constante, dans le cadre budgétaire adopté par le Conseil de communauté :

Service	N° de poste	Grade	Emploi	Observation
Délégation générale au développement urbain				
Direction de la planification et des politiques d'agglomération	13600510	adjoint technique 2° classe adjoint technique 1ère classe adjoint technique principal 2° classe adjoint technique principal 1ère classe	aide-dessinateur	démarche requalification
Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain	13600511	adjoint administratif 2° classe adjoint administratif 1ère classe adjoint administratif principal 2° classe adjoint administratif principal 1ère classe	chargé de gestion des logements	démarche requalification

Délégation générale aux ressources				
Direction des ressources humaines	13200261	adjoint technique 2° classe adjoint technique 1ère classe adjoint technique principal 2° classe adjoint technique principal 1ère classe	assistant administratif et social	démarche requalification
Direction générale				
Direction de la propreté	13532171	adjoint technique 2° classe adjoint technique 1ère classe adjoint technique principal 2° classe adjoint technique principal 1ère classe	patrouilleur de nettoyage	démarche requalification
Direction de la voirie	13520699	adjoint technique 2° classe adjoint technique 1ère classe adjoint technique principal 2° classe adjoint technique principal 1ère classe	aide surveillant de travaux de tranchées (déclaration de projets de travaux -DT-/déclaration d'intention de commencement de travaux -DICT-)	démarche requalification
	13520698	agent de maîtrise	opérateur essais	démarche requalification comité technique paritaire du 4 juillet 2013

2° - Approuve les créations d'emplois financés par suppression, transfert ou redéploiement au sein des centres de responsabilité :

Service	N° de poste	Grade actuel	Nouvel emploi	Nouveau grade	Observation
Délégation générale aux ressources					
Direction des affaires juridiques et de la commande publique	06150022	rédacteur	chargé de mission achat	attaché attaché principal directeur	comité technique paritaire du 20 juin 2013
	94160005	adjoint administratif 1ère classe	conseiller achat	rédacteur rédacteur principal 2° classe rédacteur principal 1ère classe	comité technique paritaire du 20 juin 2013
Direction générale					
Direction de la propreté	94530103	agent de maîtrise	responsable territoire	technicien technicien principal 2° classe technicien principal 1ère classe	comité technique paritaire du 4 juillet 2013
Direction de la voirie	94520114	technicien principal 2° classe	responsable prévention	ingénieur ingénieur principal ingénieur en chef classe normale	mise en conformité du grade et de l'emploi

3° - Approuve les transformations d'emplois :

Délégation générale aux ressources					
Direction de la logistique et des bâtiments	94530255	adjoint technique 1ère classe	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif 2° classe adjoint administratif 1ère classe adjoint administratif principal 2° classe adjoint administratif 1ère classe	mise en conformité du grade et de l'emploi

Direction générale					
Direction de la propreté	94530988	adjoint technique 2° classe	assistant administratif	adjoint administratif 2° classe adjoint administratif 1ère classe adjoint administratif principal 2° classe adjoint administratif 1ère classe	mise en conformité du grade et de l'emploi

4° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6411.

5° - Procède au maintien d'une activité accessoire, rémunérée sur le taux de 18,40 € bruts de l'heure, pour un temps de travail de 75 heures par mois.

6° - La dépense annuelle en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - compte 64118.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.